

Affaires courantes

Chambre, mais j'espère que le député en viendra bientôt au rapport du comité.

M. Cooper: Monsieur le Président, j'en viendrai au rapport et je serai bref. Je continuerai d'être bref.

En fait, le projet de loi C-5 nous tient beaucoup à coeur. C'est d'ailleurs pour cette raison que le gouvernement l'a mis à l'étude aujourd'hui. C'est pour cette raison qu'il y a eu un certain degré de collaboration entre le Parti libéral et nous. Parce que c'est une question aussi importante, nous avons accepté qu'elle soit renvoyée à un comité où les libéraux pourront faire valoir leurs idées sur la question et où nous pourrions exprimer nos préoccupations; cependant, le NDP préfère faire de l'obstruction et s'amuser ici à la Chambre des communes.

Par conséquent, puisque j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote No 177)

POUR

Députés

Beatty
Bjornson
Bosley
Campbell (Vancouver Centre)
Chartrand
Cooper
Desjardins
Duplessis
Epp
Hockin
Jourdenais
Lopez
Mazankowski
Moore
O'Kurley
Plourde
Sparrow
Van de Walle

Belsher
Blais
Bourgault
Casey
Collins
de Cotret
Dick
Edwards
Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)
Horning
Kempling
Marin
Merrithew
Oberle
Plamondon
Reid
Tardif
Vézina

Weiner
Wilson (Etobicoke Centre)

Wilbee
Winegard—40

CONTRE

Députés

Anawak
Benjamin
Blackburn (Brant)
Catterall
Gauthier
Kilger (Stormont—Dundas)
Langdon (Essex—Windsor)
MacDonald (Dartmouth)
Manley
Mitchell
Parker
Riis
Young (Gloucester)—25

Bellemare
Black
Callbeck
Dionne
Hovdebo
Langan (Mission—Coquitlam)
LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso)
Maheu
Mifflin
Nault
Prud'homme
Samson

• (1430)

M. le vice-président: Je déclare la motion adoptée. Nous passons maintenant aux initiatives ministérielles.

[Français]

M. Gauthier: Avant que le débat se poursuive sur le projet de loi C-5, monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Il y a deux jours, la Présidence a donné avis qu'elle examinerait toute la question à savoir si le projet de loi C-62 voulant imposer aux Canadiens une taxe régressive de vente de 7 p. 100, projet de loi qui est basé sur une motion des voies et moyens, était recevable. La Présidence a dit à la Chambre qu'elle acceptait que le vote en première lecture soit enregistré, mais qu'elle rendrait une décision avant le début de la deuxième lecture de ce projet de loi.

On sait que le gouvernement a annoncé que lundi, après la période des questions orales, le débat s'engagerait sur ce projet de loi voulant imposer aux Canadiens une taxe de vente sur les produits et services de 7 p. 100.

Je demande à la Présidence de bien vouloir me permettre de poser la question suivante au gouvernement: Advenant que la Présidence décide que le projet de loi n'est pas recevable, cela est possible, est-ce que le gouvernement peut dire à la Chambre quel projet de loi il voudra nous faire étudier en échange?

[Traduction]

M. le vice-président: Ceci pourrait aider la Chambre. On me dit que le Président a l'intention de rendre sa décision et au sujet de la question soulevée par le député d'Ottawa—Vanier, à 15 heures lundi.

M. Gauthier: C'est justement là le problème, monsieur le Président. Il y a deux possibilités. Ou bien la Chambre peut passer à la deuxième lecture, ou bien elle ne le peut pas.